Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°294

énergies

Du 22 avril au 15 mai 2008
0,3 € - ISSN 1247-9233

- **Finances**
  présentation du budget, p 10
- **Musique**
  retour sur audition, p 9
- **Enfance**
  le carnaval des écoles, p 3

Les écoles toujours menacées,

pages 16 à 19

en bref

Racontez votre mai 68

A l'occasion du quarantième anniversaire de "mai 68", un supplément historique à *énergies* sera publié fin mai. Si vous avez vécu les évènements de 68 sur Gardanne, à Pechiney, à la mine, à la centrale, dans les écoles... Votre témoignage nous intéresse. Contactez la rédaction d'*énergies* (Bruno Colombari) au 04 42 65 79 00, avant le 25 avril.

Recherche de photos

Pour son ouvrage en cours d'achèvement sur le grand ensemble de Provence, Gilbert Bagnis recherche des photographies ayant trait à la grande grève de 1988 (24 avril-11 août) ou sur d'autres conflits intervenus entre 1976 et 2002. Tél. 04 42 58 02 11.

Stage de jardinage

Le lycée agricole de Valabre propose un stage de jardinage sur le thème de la création d'un muret de pierres sèches qui aura lieu le samedi 26 avril et un autre sur la création et l'entretien d'un réseau d'arrosage le samedi 17 mai de 9h à 12h30. Tarif : 30 euros chacun.
Tél: 04 42 58 46 41

Collecte de sang

Elle aura lieu le vendredi 9 mai de 15h à 19h30 à la Maison du Peuple.
Donner son sang est un geste simple qui peut sauver des vies.

Visite de ville

Organisée par l'Office de Tourisme, la visite de ville permet de découvrir la vieille-ville, le musée plein-air consacré à Cézanne. La prochaine visite aura lieu le samedi 3 mai avec un rendez-vous à 14h devant l'Office de Tourisme.
Tél. 04 42 51 02 73.

Randonnée

L'association *les Verts terrils* propose une randonnée de 11 km sur le circuit des Pénitents aux Mées-de-Provence avec visite du village médiéval le dimanche 27 avril. Inscriptions obligatoires au 06 18 22 68 97. Rdv. à 9h45 sur le parking Intermarché à l'entrée des Mées.

Basket

Le club de Gardanne Léo-Lagrange reçoit l'ASPTT pour la finale du championnat senior pré-excellence le samedi 26 avril à 20h au Cosec du Pesquier. Entrée libre.

édito

Un budget raisonné pour répondre aux besoins de la population

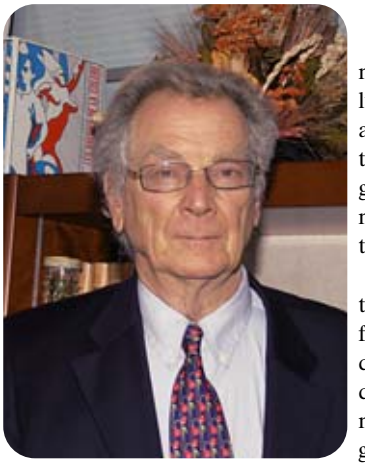

Le deuxième Conseil municipal de la mandature, après celui de l'élection du maire, s'est tenu avec à l'ordre du jour la constitution des commissions et la désignation des représentants du Conseil municipal dans les différentes instances.

Le point le plus important à l'ordre du jour était toutefois le budget, un budget préparé dans des conditions particulières du fait des élections municipales, mais qui reflète les choix et les engagements de la municipalité.

Dans un contexte national difficile et alors que l'État réduit de manière importante ses dotations, dans le même temps où il transfère ses compétences, nous avons veillé à allier ambition pour notre ville et maîtrise budgétaire.

Les comparatifs avec les communes de la même taille que la nôtre témoignent à la fois du faible endettement de la commune et d'une offre de service très importante à un coût réduit pour les usagers.

Qu'il s'agisse des fournitures ou des transports scolaires, de la Médiathèque ou de la programmation culturelle, de l'entrée à la piscine ou du prix des repas dans les restaurants municipaux (scolaires ou foyer troisième âge) pour ne citer que quelques exemples, la ville offre des services gratuits ou à des prix modérés, et ne perçoit pas de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères. Par ailleurs, face aux difficultés croissantes de nombreuses familles, une action importante est conduite par le Centre communal d'action sociale.

En parallèle, les projets ambitieux de l'aménagement du puits Morandat ou de la zone de Jean de Bouc permettront le développement de l'emploi et l'augmentation des richesses de la commune.

Nos choix budgétaires, inscrits dans le cadre du programme que nous vous avons soumis, ont pour but de contribuer au développement harmonieux de Gardanne et à ses habitants d'y trouver les services dont ils ont besoin.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies **n°294** *du 22 avril au 15 mai 2008*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
site : **www.ville-gardanne.fr ●** ***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne BUSCA
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY
● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Au carnaval des écoles

Pour les enfants, comme pour les enseignants, le personnel et les parents, il est une journée où l'on peut se permettre de ne plus être soi-même.

Une journée où l'on peut se battre avec une épée, se mettre dans la peau d'un animal ou incarner durant quelques heures une belle princesse. Cet événement, fêté dans la quasi totalité des écoles de la ville, c'est le carnaval ! Pendant plusieurs semaines, on cherche un déguisement, à l'achat ou en location, en prenant bien soin de ne pas négliger les accessoires. Certains ont d'ailleurs des idées plutôt originales, chez les enfants comme chez les adultes. Et si les espagnoles, Blanche-Neige ou Spiderman sont indétrônables, Monsieur Ballon, le mineur, le pharaon ou la schtroumpfette ne sont pas passés inaperçus ! Chaque école avait sa particularité, certains avaient fabriqué des instruments de musique pour "faire du bruit" pendant la fête, comme à Fontvenelle par exemple, d'autres ont défilé dans les rues sous les regards amusés des habitants comme ce fut le cas à Biver, d'autres encore ont prévu différentes animations dans l'école avec les parents. Et partout, les friandises, boissons, gâteaux apportés par les adultes ont ravi petits et grands. Quant au carnaval des crèches et des centres de loisirs, il faudra attendre le mercredi 21 mai pour avoir une vision d'ensemble de cette fête, à l'occasion de *La parade des lutins* sur le stade Savine.

C.N.

La santé **dans la rue**

Jeudi 13 mars, plusieurs professionnels de la santé, principalement des infirmiers et des représentants des syndicats *CGT* et *Sud Santé* ont manifesté devant la permanence de Richard Mallié, député de la circonscription. *« On est là pour l'interpeller, explique Gérard Avena infirmier Gardannais, car celui-ci a été rapporteur d'une loi qui a permis de créer un ordre des infirmiers. Une instance d'ordre privé créée pour soit disant mieux prendre en compte les besoins des professionnels infirmiers. On s'inscrit en faux car il existe depuis 1993 un ordre supérieur des professions paramédicales. »* Le problème de cette instance est qu'elle fixe les règlements et qu'elle possède le pouvoir de sanctionner. Une sorte de juridiction d'exception dénoncée ce jour-là par les syndicalistes et qui aura le pouvoir, contrairement au droit français, de produire des règlements, de les faire appliquer et de prononcer des condamnations sans passer par un juge. Un peu comme l'ordre des médecins qui poursuit les médecins qui ne veulent pas y cotiser mais qui ne fait rien contre ceux qui refusent les patients qui sont à la CMU. *« Nous sommes déjà une profession maltraitée qui n'est pas reconnue à son niveau de qualification, ni au niveau salaires. »* Le député n'étant pas présent à sa permanence, une lettre lui a été remise demandant l'abandon de ce projet.

Infirmiers et syndicats manifestent devant la permanence de Richard Maillé.

Photo : L. Taniou

200 personnes **au cabaret**

Chaque année, le service municipal de la culture programme un spectacle destiné aux retraités. Le 27 mars dernier, ils se sont retrouvés près de 200 à la Maison du Peuple pour assister à un grand spectacle de cabaret proposé par la compagnie *Étincelle*. Au programme, de belles filles, un bel homme (un peu plus habillé !), des plumes, des strass, des paillettes, de bons vieux airs qui rappellent tout un tas de souvenirs et des spectateurs conquis à l'image de ce couple : *« On se serait crus au "Moulin rouge", on a tous passé un agréable moment en leur compagnie, c'est le genre de spectacle qui nous plaît beaucoup. »*

Strass et paillettes à la Maison du Peuple.

Photo : C. Pirozzelli

Seniors et sécurité routière

Dans le cadre du Contrat local de sécurité, la commune organise une action de sensibilisation aux dangers de la route en direction des seniors. La première séance se déroulera le lundi 28 avril au foyer *José-Alcaraz* de Biver de 9h à 12h, la seconde aura lieu au foyer *Nostre Oustau* le lundi 19 mai, aux mêmes heures. Plusieurs thèmes seront abordés par un professionnel de la sécurité routière, à savoir : une réinitialisation du code de la route, un travail sur le temps de réaction, le port de la ceinture, ou encore l'alcool au volant. Un médecin interviendra également sur la question des effets de la prise de médicaments au volant.
Les places étant limitées, il est préférable de s'inscrire auprès de Patricia ou Samia au foyer *Nostre Oustau,* 04 42 58 01 03.

Le 3e âge garde la forme

Sous l'impulsion de Karine Martinez, nouvelle conseillère municipale déléguée au 3e âge, les actions de prévention santé vont se poursuivre du 13 au 16 mai dans le cadre du programme *Vieillir avec succès*. L'objectif est de permettre aux seniors de se maintenir en forme, de conserver une bonne souplesse du corps, de pratiquer des exercices d'équilibre. Parmi celles-ci on retrouve le 13 mai des séances d'aquagym pour débutants ou confirmés et un atelier d'équilibre. Puis, le mercredi 14 mai, une journée randonnée au centre de vacances de Clairefont à Bandol sur le sentier douanier qui longe le littoral. Le jeudi 15 mai, une marche de 1h45 dans les alentours de Gardanne est proposée le matin avant une conférence sur *Alimentation, nutrition et activité physique* et des séances d'initiation au Yoga, à la relaxation physique, à l'éveil des sens. Le vendredi 16 mai, des cours de gymnastique douce seront proposés avec un mélange d'exercices physiques (fitness, stretching...) et d'initiation au Qi Gong. Suivra le 16 mai une conférence sur *Les bienfaits du sport et le vieillissement* avec remise des diplômes et goûter. Enfin, le lundi 26, un après-midi de jeux (adresse, mémoire, équilibre...) vous attend toujours au foyer Nostre Oustau. Renseignements et inscriptions auprès de Samia ou Patricia au Foyer *Nostre Oustau*. Tél. 04 42 58 01 03.

Semaine de remise en forme pour les retraités du 13 au 16 mai.

Photos : C. Pirozzelli

La poubelle bleue sort le vendredi

A compter de la semaine du 5 au 9 mai 2008, le jour de ramassage de la collecte sélective (poubelle bleue) va changer pour les habitations situées du chemin de la Bonde au chemin du Jubilé de Trets, en passant par l'avenue Charles-Pauriol et le San-Bovieri. La collecte ne se fera donc pas le mercredi 7 mai, mais le vendredi 9 mai, et tous les vendredis suivants. Quant à la collecte des ordures ménagères, elle ne change pas et reste fixée aux lundis et jeudis.
Les personnes concernées par ce changement seront averties préalablement par un courrier de la mairie.

Une course avec 800 élèves

Depuis quelques années maintenant, plusieurs centaines d'élèves du primaire se retrouvent autour du complexe sportif de Fontvenelle pour une grande rencontre autour du sport et de la course. Ce sont plus de 200 élèves de CM2 qui ont effectué 2400 mètres le 17 mars. Le 1er avril, les CP, CE1, CE2 et CM1 ont pris le relais par une belle journée de printemps. *«Au total, explique Robert Meunier, conseiller pédagogique, ce sont près de 800 élèves issus de 35 classes qui ont pris le départ, par section et par sexe. Cette journée est la clôture d'un cycle d'apprentissage suivi par les classes depuis plusieurs mois.»* Les trois premiers de chaque section (filles et garçons) sont récompensés par une médaille, une étude est ensuite réalisée en fonction des résultats pour établir le classement de la meilleure école.

800 écoliers ont pris le départ au stade de Fontvenelle.

Photo : C. Pirozzelli

Conseil municipal du 27 mars 2008

Au cours de ce Conseil municipal, il a principalement été question d'élire différentes commissions et leurs représentants, de voter le budget, les comptes administratifs et les comptes de gestion.

N° 1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 mars 2008.

Unanimité

N° 2 – Fixation des commissions municipales.

Unanimité

N° 3 – Composition des commissions municipales.

Unanimité

N° 4 À 7 – Fixation du nombre et élection des membres siégeant au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) et au Comité technique paritaire.

Unanimité

N° 7B – Élection des membres du Conseil municipal de la commission instituée dans le cadre de la concession d'aménagement du parc d'activités Morandat.

Unanimité

N° 8 – Élection des membres du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Syndicat intercommunal des transports.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 9 – Élection d'un membre du Conseil municipal délégué au sein du Conseil d'administration de l'association *La Carbonière de Provenço.*

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 10 – Désignation du représentant de la commune au sein de l'école privée Saint-Joseph sous contrat d'association.

Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 11 – Désignation des représentants de la commune au sein des conseils d'écoles.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 12 – Désignation des représentants de la commune au sein des Conseils d'administration des collèges et lycées.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 13 – Désignation des membres du Conseil municipal délégués au Syndicat intercommunal pour l'informatique (Sipi).

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 14 – Désignation des représentants de la Commune au sein de la Société d'économie mixte (Semag).

Pour : 27 ; Abstentions : 6

N° 15 – Désignation des membres du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 16 – Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Comité local d'information du centre d'enfouissement de Malespine.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 17 – Désignation des délégués de la commune au sein du Comité syndical du syndicat intercommunal d'aménagement du Bassin de l'Arc (Saba).

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 18 – Nomination d'un membre du Conseil municipal délégué au sein de la Commission locale de l'eau du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin de l'Arc).

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 19 – Nomination des membres du Conseil municipal siégeant au Conseil d'exploitation de la régie municipale de l'eau et de l'assainissement.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 20 – Nomination des membres extérieurs au Conseil d'exploitation de la régie municipale de l'eau et de l'assainissement.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 21 – Nomination des membres du Conseil municipal siégeant au Conseil d'exploitation de la régie municipale du Service extérieur des pompes funèbres.

Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 22 – Nomination des membres du Conseil municipal siégeant au syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône (Smed).

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N° 23 – Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal.

Pour : 30 ; Abstentions : 3

N° 24 – Rattachement du Centre communal d'action sociale à la Commission administrative paritaire, au Comité technique paritaire et Comité d'hygiène et de sécurité de la commune.

Unanimité

N° 25 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour exercer certaines attributions du Conseil municipal.

Pour : 31 ; Contre : 2

N° 26 – Régime indemnitaire des élus locaux : fixation de l'enveloppe budgétaire.

Pour : 29 ; Abstentions : 4

N° 27 – Régime indemnitaire des élus locaux : attribution individuelle.

Pour : 26 ; Abstentions : 7

N° 28 – Vote du compte administratif principal. Exercice 2007.

Pour : 25 ; Abstentions : 7
(Le Maire ne participe pas au vote)

N° 29 – Vote du compte administratif du service annexe des transports?

Le service municipal de l'eau et de l'assainissement a fait l'objet de 5 votes lors du Conseil municipal.

Photos : C. Pirozzelli

Exercice 2007.

Pour : 25 ; Abstentions : 7
(Le Maire ne participe pas au vote)

N°30- Vote du compte administratif du service extérieur des pompes funèbres. Exercice 2007.

Pour : 25 ; Abstentions : 7
(Le Maire ne participe pas au vote)

N°31- Vote du compte de gestion principal. Exercice 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°32- Vote du compte de gestion annexe du service des transports. Exercice 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°33- Vote du compte de gestion annexe du service extérieur des pompes funèbres. Exercice 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°34- Affectation du résultat - Budget principal. Compte administratif 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°35- Affectation du résultat. Régie des transports. Compte administratif 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°36- Affectation du résultat. Régie municipale du service extérieur des pompes funèbres. Compte administratif 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°37- Vote des taux d'imposition pour l'année 2008.

Pour : 26 ; Contre : 7

N°38- Vote du budget primitif principal. Exercice 2008.

Pour : 26 ; Contre : 3 ; Abstentions : 4

N°39- Autorisations de programme.

Pour : 26 ; Abstentions : 7

N°40- Vote du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres. Exercice 2008.

Pour : 26 ; Contre : 2 ; Abstentions : 5

N°41- Vote du budget primitif annexe du service des transports. Exercice 2008.

Pour : 26 ; Contre : 2 ; Abstentions : 5

N°42 & 43- Vote du compte administratif du service de l'eau et du service de l'assainissement. Exercice 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°44 & 45- Vote du compte de gestion du service de l'eau et du service de l'assainissement. Exercice 2007.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°46 & 47- Affectation du résultat 2007 de la section d'exploitation du service de l'eau et du service de l'assainissement.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°48 & 49- Amortissements. Service de l'eau et service de l'assainissement.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°50 & 51- Vote du budget supplémentaire. Exercice 2008. Service de l'eau et service de l'assainissement.

Pour : 28 ; Abstentions : 5

N°52- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de modifier la délibération du 13 décembre 2007 relative à la signature d'une promesse d'achat dans le cadre de la convention foncière Safer/Commune.

Unanimité

N°53- Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir une parcelle de terrain lieudit Bompertuis, propriété du Département.

Pour : 31 ; Abstentions : 2

N°54- Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir une emprise de terrain lieudit Collevieille.

Pour : 31 ; Abstentions : 2

N°55- Désignation d'un Conseiller municipal chargé de prendre la décision relative à une demande d'autorisation de réaliser une serre formulée par Roger Meï, Maire de Gardanne.

Unanimité

N°56- Création d'un poste de Conseiller des activités physiques et sportives et d'un poste d'aide opérateur des activités physiques et sportives au sein du Service des sports.

Pour : 28 ; Contre : 2 ; Abstentions : 3

N°57- Création d'un poste de photographe.

Pour : 28 ; Contre : 2 ; Abstentions : 3

N°58- Création d'un poste d'ingénieur territorial au Service informatique.

Pour : 29 ; Contre : 2 ; Abstentions : 2

N°59- Renouvellement du contrat de Claude Durand, Chef de cabinet.

Pour : 29 ; Contre : 2 ; Abstentions : 2

N°60- Régime indemnitaire : délibération modifiant la délibération du 9 décembre 2004.

Pour : 30 ; Abstentions : 3

N°61- Avis du Conseil municipal sur les mesures de carte scolaire pour l'année 2007.

Pour : 30 ; Abstentions : 3

Synthèse du dernier Conseil municipal : présentation des délibérations et résultats des votes. L'intégralité du débat est consultable en mairie.

voir aussi sur www.ville-gardanne.fr

“Ceux qu’on aime” contre le cancer

Depuis le 11 avril, et jusqu’au 17 mai, l’association *Ceux qu’on aime* propose de nombreuses manifestations avec expositions, concerts, conférences pour promouvoir la lutte contre le cancer et récolter des fonds qui seront reversés à l’Institut Paoli-Calmettes. Prochains rendez-vous, le vendredi 25 avril avec ***un concert Jazz*** du *Garden swing Big Band* au foyer du troisième âge, suivi le lendemain par ***un concours de chant*** en partenariat avec l’ACC (association des commerçants de champion) au centre commercial Champion, à partir de 13h. Le samedi 3 mai, c’est la troupe de spectacle *Ceux qu’on aime* qui se produira à la Maison du Peuple. Le jeudi 1er Mai à partir de 12h, l’association proposera ***un après-midi convivial*** dans ses locaux, situés au 77 avenue Mistral avec une grande paella et diverses animations. Puis le mardi 6 Mai, ***une conférence*** sur le thème *Alimentation et santé* animée par le Docteur Huart se déroulera au Lycée Fourcade, ouverte à tous, pour apporter des éclairages pertinents en matière de prévention des cancers. Enfin, samedi 17 mai, c’est ***une grande journée festive*** de lutte contre le cancer sur le Cours de la République devant la Mairie à partir de 13h qui viendra conclure l’ensemble des manifestations avec de nombreux stands d’activités pour enfants, des démonstrations sportives, des concerts, des expositions et ***un concert*** d’un jeune artiste auteur compositeur, Tommy, à la Maison du peuple, à 20h30.

Jusqu’au 17 mai
Ensemble et solidaire face au cancer
Par “Ceux qu’on aime” et différentes associations
Rens: 04 42 58 17 24 ou ceuxquonaime.fr

Trois expos à l’affiche

Trois expositions de peintures vont se succèder à l’espace Bontemps ces jours-ci. La première *Œuvres récentes* présentera les peintures d’Annie Cordier et Hortensia Otto, anciennes élèves de l’école municipale d’Arts Plastiques, mêlant peinture à l’huile et glacis avec des représentations de paysages et de natures mortes. La seconde intitulée *Pastiches et projets absurdes* propose comme un commentaire ironique de l’art du XXe siècle. Parmi les œuvres présentées, des projets d’envergure, des “repainting”(collages peints) et des abstractions réalisées au rouleau. La dernière *L’art et la manière* de Pascaline Ruiz et Martine Leclerc présente des œuvres issues d’études suivies soit à l’école d’arts palstiques, soit aux Beaux-Arts d’Aix-en-Provence, avec également des gravures, modelages et sculptures.

Du 26 avril au 4 mai
Œuvres récentes
Peintures d’Annie Cordier et Hortensia Otto
Vernissage, lundi 28 avril à 18h30

Du 6 au 13 mai
Pastiches et projets absurdes
Peintures de Michel Alix
Vernissage, vendredi 9 mai à 18h30

Du 15 au 22 mai
L’art et la manière
Peintures de Pascaline Ruiz et Martine Leclerc
Vernissage, vendredi 16 mai à 18h30

Espace Bontemps. Bd Carnot. Rens: 04 42 51 07 99.
Les mercredi, vendredi et dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 les autres jours de 15h à 18h30.

Médée : si proche, si lointaine

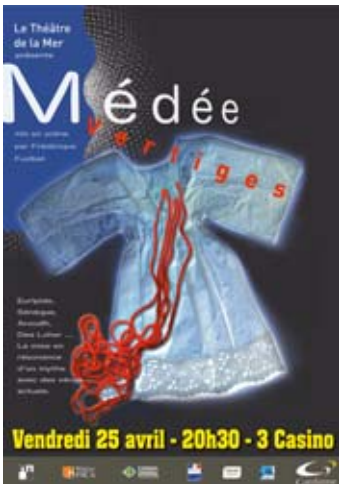

Le dernier spectacle en salle de la saison sera la pièce de théâtre *Médée, vertiges,* une création du Théâtre de la mer entièrement réalisée depuis Gardanne. *Médée* est une pièce de théâtre antique, tragique, violente et sombre comme on en retrouve tant dans la mythologie grecque. Médée, descendante du Soleil, a tout trahi, sa patrie, son père... semé la mort sur son passage, allant jusqu’à dépecer son propre frère. Tout ça pour sauver Jason, héros grec parti à la conquête de la Toison d’or ! Pour lui, elle s’exile pour trouver refuge à Corinthe, cité grecque, cité de la raison, cité en plein devenir. Dix ans plus tard, Jason la répudie pour épouser la fille de Créon, roi de la cité. Le mythe rapporte que Médée est allée jusqu’à sacrifier ses enfants pour échapper à un destin de femme niée, bafouée. La création mettra en résonance des versions de Médée d’auteurs célèbres comme Euripide, Sénèque, Anouilh, Dea Loher et des vécus actuels inspirés de témoignages recueillis auprès de femmes de Gardanne ou d’autres villes du département. Le mythe ancien est ainsi rejoint par des témoignages contemporains, pour ramener le questionnement au plus près de notre présent, mettre en lumière les errances d’un monde à la recherche d’identités conjugables.

Création théâtrale - Médée vertige
Vendredi 25 avril à 20h30
Au 3 Casino. Tarif: 5 euros. Tél. 04 42 65 77 00

Musicalement vôtre

Les élèves de l'école de musique (ici à la clarinette) se sont produits devant plus de deux cents personnes.

Photos : C. Pirozzelli

Pas facile de grimper sur la scène de la Maison du Peuple, armé d'un petit violon, et d'interpréter quelques notes devant plus de deux cents personnes ! Pour son audition multi-instrumentale du 1er avril, l'école municipale de musique a choisi des œuvres de Bartok, Fauré, Piazzola, Bach, Velazquez ou Dvorak pour ses élèves au violon, à l'accordéon, au saxophone, à la flûte, à la clarinette et réunis ensemble en orchestre. Dans une audition, il y a le trac, bien sûr, quelques blancs ou quelques couacs, mais si peu. Il y a aussi de très beaux moments comme un *Besame mucho* plein de fougue interprété au saxophone par Louise, ou un petit bonus sous la forme d'un extrait de *Pierre et le loup* joué par Clément à la clarinette. La musique, c'est aussi parfois une affaire de famille, comme Eléonore, au saxophone, accompagnée par sa grand-mère Josette au piano pour interpréter *La truite* de Schubert. En coulisse, dans la salle de cantine mitoyenne, Elise prépare son violon. A neuf ans, elle a déjà passé les deux tiers de sa vie avec son instrument. *« J'ai déjà fait beaucoup d'auditions, alors ça va, même si l'an dernier je me suis un peu embrouillée. »* Eva, le même âge, fait du violon depuis deux ans et s'est déjà produite en public, *« mais j'ai un peu peur quand même. Mes parents et mes grands-parents sont là. »* Léa fait de l'accordéon depuis trois ans et a joué une *Danse baroque* de Draeger. *« C'est le prof qui choisit les morceaux qu'on va jouer, après on voit si on y arrive. »*

Au milieu de l'audition, la scène se garnit d'une trentaine d'enfants. Eux ne jouent pas d'un instrument, ils chantent. Ce sont les CP et les CM2 de l'école Fontvenelle, accompagnés par trois guitares, un violon et un accordéon. Ils interprètent une chanson écrite il y a dix ans (l'année de leur naissance pour les plus grands) par Jean Giovannazzi, *Les enfants du monde*. Une autre est en préparation pour l'inauguration de l'école Lucie-Aubrac le 2 juin prochain, toujours avec l'école de musique.

B.C.

Good vibrations

Quatuor né en 2007, *The Portalis* balance une musique power pop électrique avec des chants en anglais où l'on retrouve des infuences Beatles. Le groupe sort ce mois de mai un premier album intitulé *Vibrations*. Enregistré au *Puls'Studio* de Gardanne, ce tout premier opus devrait dévoiler les principaux traits musicaux de ce band composé de Sandra, Florent, Phillipe et Gilles, nouvelle figure musicale du Bassin minier. Pour fêter cet évènement, *The Portalis* donnera un concert dans l'amphi du lycée Fourcade, le mardi 6 mai à 20h30. L'entrée est libre. Il sera possible bien entendu de se procurer l'album sur le lieu du concert. Désormais à la recherche d'une distribution, le groupe répondant au nom d'un célèbre juriste et philosophe du droit français d'Aix-en-Provence (18e siècle, plutôt monarchique), réflêchi à une présence classique dans les bacs ou être commercialisé sur la toile d'Internet, nouveau vecteur de diffusion qui peut se révèler efficace comme pour Artic Monkeys ou Radiohead.

Concert "sortie d'album" The Portalis
Mardi 6 mai à 20h30
Lycée Fourcade. Entrée libre

en BREF

JUSQU'AU 24 MAI
mai 68 en FILMS

Des films documentaires et de fiction en consultation libre jusqu'au 24 mai et Projection le samedi 26 avril de la deuxième partie du film *Le fond de l'air est rouge* de Chris Marker à la Médiathèque à 15h, entrée libre.

Pour une ville moderne et solidaire

« Le vote du budget est l'acte politique essentiel de la vie communale. Au-delà de l'aspect technique il traduit les choix et les priorités que la ville se donne en matière de service public local, d'aménagement, de développement. Ce budget 2008, dont une présentation détaillée sera faite dans un prochain document, illustre la volonté municipale de répondre toujours mieux aux besoins de la population, tout en contenant la pression fiscale. Enfance, jeunesse, vie associative, troisième âge, cadre de vie... se déclinent ainsi avec la volonté de développer un service public local de proximité performant. »

Yveline Primo, *1ère adjointe déléguée aux finances*

Entretien de la voirie, des écoles, des bâtiments et installations sportives, présence d'un service public de qualité, d'une vie associative et culturelle dynamique, valorisation et développement du tissu économique, du tissu social, ou encore aménagement du cadre de vie, sont autant de domaines pris en charge financièrement par la ville.

La part de l'enfance et de la jeunesse qui englobe crèches, vie scolaire, restauration, centres de loisirs et animations jeunesse est de 2 360 000 €, à laquelle s'ajoutent les frais de personnel affairants à chaque structure.

Le budget 2008 est orienté autour des trois axes majeurs de la politique communale.

10,4 millions d'euros pour un service public de proximité

A une époque où de nombreuses communes et EPCI délèguent les missions de service public à des entreprises privées, Gardanne a fait le choix de conserver et développer un service public de qualité. Un parti-pris qui permet notamment de garantir pour les usagers la gratuité ou le faible coût de nombreux services, comme le ramassage scolaire, les classes découvertes et autres sorties pédagogiques par exemple.

Une offre de services de proximité accessible à tous, reflet d'un choix de mener une politique qui privilégie solidarité, culture et éducation.

Ainsi enfance et jeunesse constituent une préoccupation majeure de la politique communale, qui investit pour la qualité de l'accueil et de l'éducation des enfants. Bien que trois centres multi-accueil collectifs pour les enfants de 3 mois à 4 ans soient déjà actifs, ces structures vont être renforcées en personnel et en locaux par l'extension du centre multi-accueil de *la Souris Verte.*

Les actions en direction des enfants et des jeunes telles que *le Conseil municipal des enfants, Coup de pouce, Collège quartier, le Conseil consultatif de la jeunesse, le Bureau d'informations jeunesse* se poursuivent et sont complétées de manifestations ponctuelles comme *La semaine des droits de l'enfant* ou encore *Cité motivée.*

Une part conséquente de ce budget est dédiée au fonctionnement des six écoles maternelles et des sept écoles

Hormis les subventions aux associations et aux clubs, la culture et le sport disposent de crédits importants, tant en investissement qu'en fonctionnement, soit 1 620 000 € pour la culture et 1 381 000 € pour le sport (hors charges de personnel).

Les associations culturelles, sportives et sociales sont subventionnées à hauteur de 651 000 €, auxquels s'ajoutent la mise à disposition de locaux, l'aide au transport, à la communication...

primaires de la Ville, ainsi que les 155 000 repas servis aux enfants dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs et le foyer du 3e âge.

La commune investit aussi dans le fonctionnement des structures à vocation culturelles telles que l'école d'arts plastiques, l'école de musique, la Médiathèque.

Une partie du budget est également allouée la mise en œuvre de la politique culturelle municipale qui vise à l'élargissement des publics concernés, au soutien de la création, à la tenue des grands rendez-vous culturels qui ponctuent l'année, à la lutte contre l'illettrisme ou encore à la diffusion de la culture scientifique.

Gardanne compte pas moins de six installations sportives et un centre de loisirs aquatiques dont l'important entretien entre dans le budget de fonctionnement de la commune. Une part de celui-ci est aussi investi dans la vie des associations sportives qui comptent actuellement 4 262 licenciés et dont le nombre ne cesse de progresser.

Gardanne bénéficie d'une vie associative riche et variée qui compte plus d'une centaine d'associations subventionnées, et qui outre le domaine sportif, concerne aussi le social et la culture. Un tissu associatif très dense qui assure du lien social entre les individus de tous âges et tous milieux socioculturels.

En plus des subventions, le budget sert également à assurer une aide lo-

Environnement : 2 850 000 € sont inscrits au budget au titre de la protection de l'environnement. Ici le bassin pluvial de la ZI Avon pour lutter contre les inondations (coût total : 1 101 450 € répartis sur 3 exercices budgétaires).

"Que l'évolution de Gardanne soit profitable à tous."

Question à Jocelyne Arnal, adjointe déléguée au budget.

Quelles sont les principales orientations du buget 2008 ?

Jocelyne Arnal : La première phase de la mutation de Gardanne touche à sa fin. Il nous faut maintenant être attentifs au développement en cours et veiller notamment aux équilibres entre économie, habitat, social ou encore environnement. Notre ambition est de faire de Gardanne une ville avec une économie durable, un service public de qualité. Une commune où l'on peut vivre et rester grâce à une activité économique qui s'inscrit dans la durée.

Les principaux choix d'investissements du budget 2008 reflètent cette volonté, qu'il s'agisse d'économie avec l'aménagement du site de Morandat, d'urbanisation avec la 2e tranche des travaux du Cours ou les aménagements de la route Blanche et de la voie du village, d'environnement avec la réalisation du bassin pluvial de la ZI Avon ou encore de l'aménagement de la Halle pour pouvoir proposer de nouvelles possibilités aux associations. Gardanne change de physionomie et nous souhaitons que ce changement soit profitable à tous.

Économie : 1 063 905€ sont consacrés à l'aménagement des zones d'activité, essentiellement le puits Morandat.

gistique, une mise à disposition de locaux ou encore une aide à l'information pour toutes ces associations. Pour ce faire, la ville dispose d'un service dédié à la culture et au soutien de la vie associative. Il fournit et installe le matériel nécessaire aux diverses manifestations culturelles telles *Arts et festins du monde, Tremblement de rue* ou *Musiques à Gardanne.*

Développer l'économie pour permettre de vivre et travailler à Gardanne

En dépit d'un pouvoir d'action limité face aux enjeux économiques, Gardanne dispose d'atouts qu'elle entend valoriser pour développer l'implantation et le développement des entreprises sur son territoire, garants de créations d'emplois et de richesse pour la commune.

Élément central du futur développement économique de la ville, le puits Yvon-Morandat et ses 14 ha fait l'objet d'une attention particulière concernant sa mise en valeur. Elle doit s'articuler autour de l'implantation d'entités œuvrant dans les technologies de pointe, et ce, dans divers domaines d'applications tels que la microélectronique, les biotechnologies ou encore la mode.

Une partie des locaux déjà disponibles a ainsi été réaménagée pour accueillir une plate-forme de recherche du Centre Intégré de Microélectronique Paca, le Bureau de Recherche Géologique et Minière, mission du Fonds d'Industrialisation du Bassin Minier ou encore l'entreprise *Neowave.*

A terme, le site proposera un véritable parcours entrepreneurial allant de la pépinière d'entreprises à l'éventuelle implantation définitive sur les espaces restant à aménager.

Une synergie qui devrait rapidement mener à l'aboutissement d'un projet hôtelier dans la zone voisine de Bompertuis aujourd'hui entièrement commercialisée, et qui permettra ensuite à la commune de reporter son attention sur l'aménagement d'autres secteurs de la zone de Jean de Bouc, dont le projet *Novactis* qui concerne une dizaine d'hectares est déjà en cours.

En parallèle, la commune continue de mener une politique d'animation et de communication en direction des entreprises et commerces déjà installés par le biais de diverses actions et participations à des actions collectives avec des acteurs économiques et institutionnels locaux (CCI, Paci, FIBM, Fisac, Safer...).

Un cadre de vie et un territoire attractif

Gardanne est en pleine élaboration de son futur Plan local d'urbanisme qui définira les grandes lignes de son urbanisation dans les 20 ans à venir. Un PLU que les élus souhaitent établir en concertation avec les gardannais et en collaboration avec les institutions partenaires.

Outre l'équilibre entre zones urbaines et naturelles, la commune à travers sa politique d'acquisition foncière et l'élaboration de son PLU entend maintenir la diversité des types d'habitat et résorber l'habitat indigne.

Le volet investissement du budget

Aménagements urbains : le coût de la prochaine tranche du Cours (Bontemps-Forbin) s'élève à 3 598 149€.

20 % du budget de fonctionnement sont alloués à la cohésion sociale et à la solidarité (dont 950 000€ au CCAS). Ici le repas d'automne des retraités dans la Halle qui va être prochainement rénovée pour 769 000€.

2008 donne une large place à des investissements structurants pour l'urbanisme local. La création de la voie du village pour désenclaver la vieille-ville, la deuxième tranche des travaux du Cours qui va concerner les boulevards Forbin et Bontemps, ou encore les importants aménagements de la route Blanche sont autant de chantiers qui dessinent le nouveau visage de Gardanne.

La tranquillité publique n'est pas non plus en reste, et la commune investit pour assurer la tranquillité publique, avec toujours la volonté de privilégier la prévention.

En 2008, la Ville va entreprendre d'importants travaux de réseaux qui vont permettre la sécurisation de lieux publics tels que les parkings par l'installation de surveillance vidéo.

La rénovation et l'extension du bureau de police sont aussi programmées pour cette année.

Enfin, une part de ce budget sera employée à assurer le bon fonctionnement de la Maison du droit et du citoyen et à continuer les efforts entrepris en matière de prévention et de sécurité routière à travers des manifestations comme *Fragile !*

Un budget dont l'objectif est de faire de Gardanne un pôle économique de pointe, et une ville moderne et solidaire.

En 2008 la réalisation de voiries nouvelles comme la voie du village et l'aménagement de la route Blanche s'élèvent à 2 450 340€. Les travaux du rond-point de Collevieille étaient pris en compte dans le budget 2007.

Le budget en quelques chiffres

- Le budget s'élève à 53 millions d'euros dont deux tiers sont consacrés au fonctionnement du service public et un tiers est dédié à l'investissement.
- Les recettes proviennent à 60 % des impôts et taxes.
- Les dotations de l'État s'élèvent à 9 198 452 €, en baisse de 4,29 % par rapport à 2007, baisse qui va se poursuivre dans les prochaines années.
- Les impôts locaux municipaux augmentent de 2,6 %, soit le taux de l'inflation. C'est la deuxième augmentation en 10 ans (la précédente était en 2003).
- Aucune taxe additionnelle d'enlèvement d'ordures ménagères n'est perçue par la commune.
- A Gardanne l'encours de la dette par habitant est de 359€. En Paca il est en moyenne de 1 106€ pour les villes de la même strate démographique.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse, à défaut, l'annonce ne sera pas publiée. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

SOLIDARITÉ

Dame 63 ans recherche amies **pour sorties** diverses (cinéma, bal, voyages...) Tél. 06 07 66 26 87

Dame recherche pers dispo avec jardin et chiens pour **garde d'un chiot** labrador Tél. 06 13 23 60 10

Urgent recherche pers pour **garder bébé** de 1 an à partir du 1er mai Tél. 06 84 77 24 14

Pêcheur plaisancier cherche **équipier** pour pêche à l'année vedette 6.50, expérience souhaitée Tél. 04 42 51 56 73 ou 06 18 92 36 20

VÉHICULES

Vds **500 T-MAX** an juillet 2007, ABS, frein parking, alarme, parfait état, 7500 € à déb Tél. 06 03 66 48 31

Vds **Picasso HDI** 90 cv pack clim 2002, jantes alu attelage gris métal 79000 km TBE 7000 €
Tél. 06 81 29 50 90

Vds **Opel Corsa** an 94, 160000 km, ct à faire + quelques réparations, 800 € à déb Tél. 06 07 09 07 96

Vds Peugeot **306 XS HDI,** diesel, an 99 TBE 6500 € à déb Tél. 09 54 99 58 65 ou 06 86 70 75 92

Vds Honda **CRV Innova 2 L** essence an 2001 TBE gris métal, 64000 km, 8500 € Tél. 04 42 22 84 83 (bureau) ou 04 42 51 40 16

Vds joli **Chappy** Yamaha 49 cm3, an 1990, 3700 km, tout d'origine, TBE 1000 € à déb Tél. 06 17 11 03 68

Vds **Citroën ZX** Tonic 1,4 l, essence, 5 ptes, an 1996, 100000 km, autoradio, attelage rapide, 2 pneus neufs + 2 en TBE Tél. 04 42 51 20 05 ou 06 84 10 81 62

Vds **Renault Twingo** 1,2 L, an 1997, 1er main, poste cd, coupe circuit, blanche 2000 € à déb
Tél. 06 20 34 10 67

Vds **Opel Corsa,** état neuf, 1er main en circulation juin 06, 12500 km, ttes options, radio MP3, clim... 10000 € Tél. 06 67 01 24 67 ou 04 42 51 13 07

Vds **Peugeot 405** diesel an 92, couleur grise ct ok BEG 1200 € + Renault Dauphine an 1961, pratiquement restaurée à voir 1500 €
Tél. 04 42 22 99 80

Vds **2 CV 6** an 1980 de collection, 139000 km, 1400 € à déb
Tél. 06 11 93 37 31

Vds **Voyager Chrysler** an 95 turbo diesel 7 pl., BE ct ok + R 19 diesel pour pièces an 92 en état de marche Tél. 06 86 48 60 77

Vds **306 diesel** pour pièces
Tél. 06 85 14 97 47

Vds **Mercedes coupé** sport évolution 220 cdi, an 2004, 81500 km, clim, abs, airbag, toit ouvrant, jantes alu, couleur noire, 18500 €
Tél. 04 42 51 14 17

Vds **Citroën berlingo,** fourgonnette utilitaire, 1.9 l diesel an 2003, courroie dis neuve, ct ok, 115000 km TBE 7000 € à déb Tél. 06 07 81 75 07

Vds **106 Peugeot** accidentée pour réparation ou pièces détachées + Moto Enfeel neuve 900 km, excellent état avec nombreuses pièces détachées 3300 € Tél. 06 09 18 92 21

Vds Moto **50 Peugeot** XR6 an 07, 7500 km, moteur neuf 2400 € à déb
Tél. 06 15 59 31 27

Vds **Rover 111 C** essence, an 1992, 200000 km ct ok 2200 € Tél. 04 42 58 41 57 ou 06 14 91 18 59

Vds **406 HDI** 2 l, 110 cv, blanche an 2000 TBE 98000 km, clim, poste cd, ordinateur de bord, vitres teintées Tél. 06 12 36 43 79

Vds **Renault Scénic II** pack confort expression 154000 km 1,9 DCI ct ok 11700 € Tél. 06 18 28 56 56

Vds Moto **Yamaha 125** virago, an 97, 13000 km BEG 1500 € + Caravane Dethleffs an 82, 640 kg sans permis, 2000 € Tél. 06 21 02 98 33

Vds **Renault Espace** cyclade diesel, an 1996, 1,2 l, 7 places, 197000 km, 3500 € Tél. 06 72 00 34 99

DIVERS

Perdu Fidji, **chat roux angora,** yeux verts, environ 3 ans, le 29 février aux alentours du collège Pesquier Tél. 04 42 51 33 66 ou 06 10 11 62 74

Vds appareil de **musculation** Weider PT 800 pro + banc de muscu + poids et accessoires 200 € + manteau en vison T 36, 500 €
Tél. 04 42 51 04 11

Vds **sam** rustique + 6 chaises + table basse assortie TBE 700 € le tout Tél. 06 85 52 38 95

Urgent vds **canapé** 3 pl. fixe, 4 gros coussins dans le dos, 2 sur les côtés, tissu damassé jaune safran, entièrement déhoussable, structure bultex et sangle, accoudoirs droits, très confortable, prof 0.90 m, long 1,90 m, 250 € à déb
Tél. 06 83 17 94 28

Vds **canapé** neuf fixe 3 pl avec 2 fauteuils couleur saumon 200 € + canapé style clic clac très beau velours lisse bleu et beige 180 € + gazinière 4 feux 50 € + buffet vaisselier en pin TBE 180 € Tél. 06 72 07 70 16

Vds **télévision** 70 cm Goldstar 100 € + vaisselier en pin massif avec table et banc 200 € + climatiseur mobile 120 € Tél. 06 23 72 11 60 ou 06 20 44 42 37

Vds **bahut** rustique en châtaignier, 4 portes basses, 2 tiroirs, partie sup 2 portes, 500 € + table ovale Louis Philippe avec rallonge, 6 chaises 250 € + chambre bois, armoire 3 portes, lit en 140 avec sommier, chevet 300 € Tél. 04 42 22 22 83 ou 06 16 37 02 83

Vds **sommier** 160/200 + matelas 100 % latex neuf garantie 5 ans marque Pirelli Bedding 500 € le tout Tél. 06 50 14 58 54

Vds cause décès différents **meubles** très bien entretenus prix à déb Tél. 06 63 41 76 44

Vds **6 chaises** façon paille 60 € + micro ondes 20 € + 6 chaises bois et cuir 300 € Tél. 04 42 51 38 11 (ap 15h)

Vds **bar** en pin massif + 2 tabourets de bar + meuble étagère porte bouteille en pin le tout 80 €
Tél. 06 87 85 02 85

Vds **PC Dell** Optiplex G1 Pentium II, écran Ultra Scan 15 TX, clavier Dell QuietKey, souris Logitec h 100 € + chaussures de marche p. 39 parfait état 25 € Tél. 06 66 98 72 04

Vds **piscine** hors sol H 1,20 m sur 3,50 m de diamètre avec échelle sécurité enfants 250 €
Tél. 04 42 51 32 89 ou 06 70 56 22 24

Vds **2 VTT** Gosport auto Flex AFT, fourches Traxxis SHDX AFFIX TTS, 21 vitesses + casque, TBE 50 km 100 € à déb+ 2 trottinettes aluminium pliantes 10 € pièce
Tél. 09 65 15 77 05

Vds **sam** chêne massif, buffet bas 4 ptes, table rectangulaire avec 2 rallonges, 4 chaises bois foncé TBE 600 € Tél. 06 14 59 22 69

Vds **bottes équitation** enfants p. 35/37, 10 € + chaussures rando p. 37, 20 € + roller Rossignol p. 42, 20 €
Tél. 06 81 29 50 90

Vds **cosy +** landau + châssis poussette bb confort + habit pluie 300 € Tél. 06 64 62 26 10

Vds **table de jeux** enfant blanche 80X125 cm graine d'éveil 60 € + lit évolutif enfant Ikea + matelas 70 € Tél. 04 42 51 21 73 ou 06 63 58 65 51

Vds **plaque** 3 gaz pour camping 30 € + table cuisson 2 gaz, 2 élec marron foncé 40 €
Tél. 04 42 51 13 45 (ap 20h)

Vds **jante alu** de Mercedes avec pneus 15" 250 €, 16" 300 € Tél. 04 42 58 49 99 ou 06 59 53 39 50

Vds **galerie** de Kangoo, 170 €
Tél. 04 42 65 85 17 (le soir)

Perdu **boucle d'oreille** en forme de poire, récompense à la pers qui la retrouvera Tél. 04 42 53 57 71

Urgent vds très belle **banquette** en pin massif, velours vert côtelé TBE prix à déb Tél. 04 42 58 01 79

Vds **pompe** de circulation pour grande piscine avec panier de nettoyage, le tout à l'état neuf dans carton d'emballage, 200 € à déb Tél. 06 14 33 45 91 ou 06 28 64 06 65

Vds **vêtements** été femme T 38/40, 1 € pièce Tél. 04 42 51 36 29 ou 06 34 53 31 67

Vds superbe **piano droit** "young chang" servi 4 mois, garanti jusqu'en 2012, valeur 3000 € cédé 2000 €
Tél. 04 42 29 67 91

Vds **2 barres** porte bagage pour Citroën Xsara, 100 €
Tél. 04 42 58 02 70

Vds **tour à bois** moteur neuf 400 € Tél. 06 74 01 83 41

Vds **armoire** Célio 2 ptes coulissantes avec glace couleur merisier, L 200, H 231, P 67, 700 € Tél. 04 42 58 45 48 ou 06 67 25 07 53

Vds appareil pour **abdos** + rameur d'appartement, 50 € le tout
Tél. 06 19 29 27 53

Vds **portail PVC** blanc 3,50 m, plein, motorisable, 250 €
Tél. 06 16 30 78 10

Vds **lit à baldaquin** en fer couleur noir + sommier + matelas 140X90, servi 1 mois, le tout 125 €
Tél. 06 63 10 02 61

LOGEMENT

Loue **studio** à Bandol, 4 pers, rés sécurisée avec piscine à 500 m de la mer Tél. 06 19 47 65 50 (ap 18h)

Loue **garage** à Gardanne au Clos des Aires Tél. 06 29 53 39 14

Vds **T4** à Gardanne, 90 m2 dans résidence centre ville, proche tous commerces et écoles, agence s'abstenir 180000 € Tél. 06 81 89 22 12

Loue à Luynes **maison** de campagne 120 m2 sur 2 plans, 3 grandes chambres, 2 wc, belle cuisine, séjour 40 m2, garage 60 m2, 1500 m2 de terrain 1500 €/mois Tél. 04 42 58 48 35

Loue **mobil-home** 3 chambres à Hyeres, semaine/quinzaine, prix variable selon période
Tél. 04 42 51 13 45 (ap 20h)

Loue **bureau** 80 m2 à Gardanne ZI Bompertuis, 600 € + 15 € charges Tél. 04 42 51 31 70

Vds à Marseille **T4** proximité La Rose/St Jérôme, rés fermée, cuisine, loggia fermée, 3 chambres, sdb, parking, proche commodités 155000 €
Tél. 06 12 81 29 63

Loue **garage** rés St Roch, 70 €
Tél. 04 42 51 17 90

Loue **T2** centre ville Gardanne quartier gare SNCF, 45 m2, 1er étage, balcon, grands rangements 480 €/mois + charges Tél. 06 62 83 13 14

Loue **studio** meublé à Biver, propre, calme, 430 € + 15 € charge
Tél. 06 86 48 60 77

Loue **studio** 16 m2, non meublé dans village à 8 km de Gardanne 220 € Tél. 06 09 17 83 14

Loue à Biver **villa** T4 mitoyenne refaite à neuf, sur 2 plans, 3 chambres, buanderie, cuisine équipée ouverture sur terrasse + jardin, garage 1200 €/mois Tél. 04 42 51 14 18 ou 06 09 23 19 67

Loue à Gardanne **duplex** 70 m2 à couple sans enfants, loyer 720 € cc Tél. 06 19 79 06 40

Vds à Gardanne **T4**, 90 m2, 1er étage, rés. Cézanne, proche écoles, lycée, commerces, à rafraîchir 150000 € Tél. 06 81 89 22 12

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

LAKRIA Lyna, YOUSFI Younes, THOMAS Maxime, MIGUD Daniel, HUET Tom, MATTIOLI Eli, CHALAS Coline, CORDIER Léna, CUENCA Lou-Ann, VIAL Gabriel, TRAVERSARI Lily-Rose, RODI René, ALVAREZ Marco, GACHON Alban, LAMBOGLIA Maeva, REBBOH Carla, VERMERSCH Matthieu, VIAL Henry, BOUAFIA Issam

DÉCÈS

GUIOT Gérald, BARGAOUI Ali, FLIPPE Joannès, DROUET Jean-Claude, ANDROSIGLIO Edmond, MARTEL Augusta veuve DOUDHAIN, RICHARD André, SERAYFEG Salem, KUFEL Félix

MARIAGES

TANG Cheap et DE MONTEIRO Marina

Samedi libéré, la quadrature du cercle

La Ville a demandé aux parents d'élèves et aux enseignants de donner leur avis sur l'organisation de la semaine de classe sans le samedi matin, qui sera mise en place en septembre. Ça ne sera pas simple.

Les enseignants ont des avis partagés sur les deux heures de soutien.

Photo : C. Pirozzelli

Le 27 septembre 2007, le ministre de l'Éducation nationale annonce, sans aucune concertation préalable des enseignants, des parents et des élus locaux, que les élèves de maternelle et de primaire n'auront plus classe le samedi matin à partir de la rentrée 2008. En février dernier, l'Inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône, Gérard Trève consultait la commune de Gardanne sur l'organisation de la future semaine scolaire. Une consultation de principe, tant on voit mal comment l'avis des collectivités locales pourrait peser face aux décisions de l'Éducation nationale. Pourtant, la Ville joue le jeu, et va même plus loin. Une première rencontre est organisée avec les parents d'élèves délégués. Ceux-ci suggèrent une consultation plus large de tous les parents des écoles maternelles et primaires de la Ville. Ils participent à l'élaboration d'un questionnaire articulé autour de deux points principaux : la semaine de quatre jours et ses variantes possibles, et le besoin éventuel d'un mode de garde ou d'une activité le samedi matin. Envoyé aux 1 400 familles concernées, ce questionnaire est bien accueilli, et près de 400 parents y répondent (voir ci-contre). *« Le fait que les parents d'élèves aient été associés à la démarche, jusqu'au dépouillement, n'y est pas pour rien, »* constate Angèle Planidis-Dumont, responsable du secteur enfance-scolaire.

Le 3 avril, ce sont les enseignants et directeurs d'écoles qui sont invités en mairie pour prendre connaissance des résultats et pour discuter de l'organisation de la rentrée. Une trentaine d'entre eux, venus de toutes les écoles de la Ville, répondent à l'appel. *« Après avoir consulté les parents, il nous a semblé normal de vous rencontrer et d'écouter vos remarques avant de les transmettre à l'Inspecteur d'académie, »* explique Guy Pinet, adjoint chargé de la vie scolaire. *« Les syndicats enseignants souhaitent que le samedi matin soit libéré pour les enfants et qu'il serve de temps de formation pour les enseignants, mais personne ne nous a demandé notre avis, »* remarque Miranda Cirasaro. Le ministre avait annoncé que les élèves les plus en difficulté bénéficieraient de deux heures de soutien par semaine, données par les enseignants (dont le nombre d'heures d'enseignement ne changera pas). Mais où placer ces deux heures ? Plusieurs propositions sont faites par les enseignants : entre 11h30 et midi, après 16h30, entre 8h30 et 9h (ce qui déplacerait les heures de classe entre 9h et 12h). Aucune n'est entièrement satisfaisante, et les avis sont très partagés. *« Comment vérifier l'assiduité des enfants ? Ce temps de suivi sera-t-il obligatoire ? »* s'interroge Jean-Louis Dumas, directeur de Fontvenelle. Philippe Roms, directeur de Brassens, constate que *« le système est dans l'impasse, il ne faut pas entrer dans le jeu en faisant des propositions qui ne sont pas viables. »* D'autant qu'au final, ce seront les conseils d'école qui devront trancher. Roger Meï s'est engagé à transmettre à l'Inpecteur les remarques des enseignants.

B.C.

Quatre jours sans changement d'heures

Vous avez été 28 % à répondre au questionnaire sur la semaine des 4 jours. Les résultats sont clairs : 272, soit 67 % des familles préconisent la semaine de quatre jours sans réduction des vacances, et à horaires quotidiens inchangés (6 heures par jour). 25 % d'entre elles seraient favorables à une semaine de quatre jours allégée (22 ou 23 heures) et une diminution des jours de vacances (6 à 13 jours en moins). La semaine de 4,5 jours (avec le mercredi matin travaillé) a moins de succès (7 %).

La suppression du samedi matin ne semble pas poser de problème particulier en terme d'organisation de la vie familiale. 372 familles (93 %) ne recherchent aucun mode de garde et 285 (71 %) ne sont pas demandeuses d'une activité. Il reste tout de même 80 familles intéressées par des activités de loisirs (20 %), culturelles (18 %) ou sportives (15 %).

Fermetures de classes : les parents disent NON !

Comme l'an dernier, l'inspection académique a annoncé de nouvelles fermetures de classes à Gardanne et à Biver : la classe d'intégration (CLIS) de Bayet est concernée, ainsi que quatre sections à Fontvenelle, Cézanne, Prévert et Brassens. Parents, enseignants et élus se mobilisent.

L'école Paul-Cézanne gardera-t-elle sa classe ?
Photo : C. Pirozzelli

L'Éducation nationale perd-elle la tête ? Alors que dans toute la France, des fermetures de classes sont annoncées, en Ile-et-Vilaine, pour faire face aux remplacements dans le primaire, l'inspecteur d'académie envisage très sérieusement de recruter des enseignants... à la retraite. 11 200 postes devraient être supprimés à la rentrée prochaine. Les attaques contre le service public de l'éducation ne datent pas d'hier, bien entendu, mais depuis un an, c'est un véritable feu d'artifice : annonce de la suppression de la carte scolaire, réforme des lycées professionnels, suppressions de postes, recours aux heures supplémentaires, fermeture de classes...

A l'école Georges-Brassens, dès le jeudi 27 mars, une cinquantaine de parents ont réagi à l'annonce d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Déjà touchée en septembre dernier, l'école de l'avenue des Aires passerait de neuf à huit classes pour un effectif d'environ deux cents élèves. Et le départ à la retraite d'un des enseignants ne sera pas remplacé. A Biver, l'école Paul-Cézanne perdrait aussi une classe, entraînant une cascade de cours doubles. Décision est prise de réagir vite : une délégation se rendra à la réunion à l'Inspection académique, le 31 mars, d'un comité technique paritaire chargé d'examiner les projets de fermeture. Les parents rédigent un tract appelant à manifester à Marseille. Le lundi matin, ils sont une quarantaine à monter dans un car affrêté par la Ville, accompagnés par cinq élus. Sous une pluie battante, pendant une heure et demie, ils crieront *« Non aux fermetures de classe ! Nous voulons un rendez-vous ! »* Finalement, une délégation composée d'un directeur d'école, de parents d'élèves de Brassens, Fontvenelle et Cézanne et d'Yveline Primo, première adjointe, est reçue quelques minutes par le directeur de cabinet de l'Inspecteur d'académie. *« La discussion a tourné sur une question de chiffres, déclarait Yveline Primo à la sortie du bâtiment. Ils nous a dit que sur les cinq fermetures annoncées, trois étaient à surveiller (Bayet, Brassens et Fontvenelle) en fonction des effectifs de la rentrée. Cézanne et la CLIS de Bayet seraient fermées. Nous avons essayé de faire valoir nos arguments, mais ça n'a pas suffi. Il faut se battre sur l'aspect qualitatif de l'enseignement : qu'allons-nous perdre si les effectifs augmentent ? »* Quelques heures plus tard, la nouvelle tombe : la classe de Cézanne passerait dans la catégorie "à surveiller".

Françoise Paratte est parent d'élèves à l'école Paul-Cézanne, à Biver. *« Il y a cet année 23,3 élèves par classe, si on passe à cinq classes, la moyenne va dépasser 26. On a des enfants en difficulté, on intègre aussi les enfants accueillis au foyer Delta Sud du Pesquier. Ça va être compliqué de gérer ça, d'autant*

Éducation : peut-on privilégier l'aspect qualitatif plutôt que le quantitatif ?
Photo : C. Pirozzelli

qu'on devrait avoir deux classes de CE1 et tout le reste en cours double.»

Rassemblement le jeudi 24 avril

Odile Le Rallec explique que l'école de Fontvenelle *«risque de perdre une classe, alors que les 30 CM2 qui partent en sixième sont compensés par l'arrivée de 29 élèves de maternelle qui entrent au CP. On va se retrouver à 26 élèves par classe»* alors que selon les calculs de l'inspecteur d'académie, les effectifs passeraient à 24,75, soit juste au-dessous du seuil de 25 élèves par classe déclenchant une procédure de fermeture. Rappelons que pour ouvrir une classe supplémentaire, il faut que la moyenne dépasse 28 élèves par classe...

Directeur de l'école Georges-Brassens, Philippe Roms constate que si depuis la rentrée de 2007 le cours double CP-CE2 se passe plutôt bien, les problèmes se sont reportés sur les autres classes de même niveau. *«Ce n'est pas le principe du cours double qui est en question, ça existe dans les petites écoles. Mais dans celles où l'effectif est plus important, il y a une répercussion sur les autres classes.»* Quant à la fermeture annoncée d'une CLIS (classe d'intégration scolaire), il constate *«qu'on a supprimé les classes de perfectionnement qui fonctionnaient bien pour les remplacer par des CLIS dont les critères d'admission sont différents. Du coup, des élèves qui auraient pu se retrouver dans ces classes de perfectionnement sont désormais intégrés dans les autres classes, sans que des moyens supplémentaires soient mis en œuvre pour les accueillir.»*

Jeudi 24 avril à 18h30, une réunion publique est organisée à l'Hôtel de Ville pour faire le point et préparer les actions à venir. Tous les parents sont invités.

B.C.

Forte mobilisation des parents contre les attaques répétées sur l'école.
Photo : C. Pirozzelli

Guy Pinet * : «Travailler mieux avec moins d'élèves»

Que peut faire la Ville face aux fermetures de classes ?

Tout d'abord, il faut dire que nous sommes contre toute fermeture : nous l'avons dit à l'adjoint de l'inspecteur d'académie le 27 mars. Nous mettons en avant des critères qualitatifs plutôt que des moyennes d'élèves par classe : avec moins d'élèves, on peut travailler différemment, faire un suivi individualisé, travailler en groupe, faire de l'expérimentation, de la découverte... De toute façon, nous avons intérêt, élus, enseignants et parents à nous mobiliser, sinon il est certain que nous n'obtiendrons rien. La classe de l'école Paul-Cézanne qui devait fermer est désormais à surveiller, c'est déjà ça de pris.

Que pensez-vous de la suppression du samedi matin à partir de la rentrée ?

Ça fait partie des effets d'annonce du gouvernement, même si on se rend compte que rien n'est prêt pour la mise en pratique. D'un côté, on enlève deux heures de classe par semaine, de l'autre côté, on alourdit les programmes : une heure de sport en plus, de l'histoire de l'art, l'apprentissage du futur antérieur et du passé antérieur, que personne n'utilise... Et à côté de ça, on demande aux enseignants de faire des stages de remédiation pendant les vacances scolaires, ce qui est absurde. Et la Ville devra mettre les locaux à disposition, sous sa responsabilité.

Ces réformes ne sont-elles pas un moyen de transférer des charges vers les communes ?

C'est déjà le cas avec les maternelles. Quand une classe ferme, cela entraîne des contraintes en cascade vers les structures de la petite-enfance. Pour les parents, le coût d'une année en crèche n'est pas le même qu'une année en maternelle. Et dans le même temps, l'État diminue la dotation de fonctionnement aux communes.

** adjoint au maire, délégué à la vie scolaire*

Moins de profs, plus d'heures sup

Près de neuf mille postes d'enseignants seront supprimés dans le secondaire à la rentrée 2008 sur toute la France, dont 152 dans le département. Dans le même temps, le nombre d'heures supplémentaires attribuées aux collèges et aux lycées augmentent. Une situation ubuesque et explosive.

Disparition du BEP au lycée professionnel de l'Étoile.
Photo : C. Pirozzelli

Une saignée sans précédent : selon le *Snes-FSU,* 30 000 postes d'enseignants ont disparu depuis 2003, et 80 000 devraient être supprimés dans les quatre ans à venir. Dans le secondaire (collèges et lycées), 8 800 disparaîtront dès septembre.

Conséquence, la dotation globale horaire (DGH) est en baisse dans le secondaire et comprendra plus d'heures supplémentaires. Une heure supplémentaire coûte 2,3 fois moins cher à l'État qu'une heure normale. Le recours à ces heures supplémentaires pourrait aller jusqu'à cinq par semaine, or les enseignants ne sont obligés d'en accepter qu'une seule. Ce qui veut dire qu'à la rentrée, des heures de cours pourraient ne pas être assurées, des élèves pourraient avoir une matière enseignée par 2 professeurs, ce qui est antipédagogique. A moins que le gouvernement n'impose les heures supplémentaires pour raison de service. Ou, comme cela s'est passé au rectorat de Créteil, fasse appel à des enseignants retraités pour boucher les trous dans les emplois du temps. Dans les conseils d'administration du Pesquier, de Gabriel-Péri et de Fourcade, ces dotations ont été repoussées par les enseignants et les fédérations de parents d'élèves.

Une seconde fermée au lycée Fourcade à la rentrée.
Photo : C. Pirozzelli

Deux classes en moins au Pesquier

Au collège du Pesquier, deux classes devraient être supprimées, pour une baisse d'effectifs de 11 élèves (sur 662). Selon les prévisions présentées en Conseil d'administration : *« Dix en-*

seignants devraient intervenir sur plusieurs établissements alors que pour certaines matières d'autres feraient des heures supplémentaires sur place, explique Daniel Gobe, enseignant d'histoire-géographie. Si l'on compare cette dotation d'horaire avec celle des années 1990, avant la dégradation de la situation, il manque au moins 90 heures de cours par semaine. Ces 90 heures, qui correspondraient à environ cinq postes d'enseignants, permettraient de créer plus de groupes en sciences, en langues ou en technologie, et de mettre en place des actions d'aide aux élèves dès la sixième. »

Une quatrième disparaît à Péri

Au collège Péri, c'est une classe de quatrième qui va disparaître. A la suite d'une modification des critères de classification, l'établissement a été placé en catégorie 4 (sur une échelle croissante de 1 à 5), alors que le niveau scolaire des élèves n'a pas changé. Résultat de la manœuvre, la dotation horaire pour la rentrée baissera de 28h, et, à l'intérieur de la dotation horaire globale, le nombre d'heures supplémentaires augmentera en contrepartie, si l'on peut dire, de 38h. Les enseignants, soutenus par les fédérations de parents d'élèves, ont déposé une motion au conseil d'administration de février, affirmant notamment que *« faire baisser les heures-poste pour augmenter les heures supplémentaires relève d'une logique qui nous est incompréhensible. »* Des enseignants ont déjà déclaré qu'ils refuseraient les heures supplémentaires au-delà de l'heure hebdomadaire obligatoire à la rentrée prochaine. *« D'autres enseignants dans d'autres établissements font la même démarche que nous, témoigne Michel Remy, professeur d'EPS. Ces heures supplémentaires donnent plus de souplesse aux chefs d'établissement, mais ce n'est pas ce que nous voulons. L'objectif du gouvernement est clair, c'est la diminution du nombre d'enseignants et d'admis au concours. »*

Au Pesquier, 2 classes fermées pour 11 élèves en moins sur 662 !

Photo : C. Pirozzelli

Une seconde perdue à Fourcade

Au lycée Fourcade, 70 heures de cours vont disparaître, en partie compensées par le recours à 40 heures supplémentaires par semaine. Une classe de seconde devrait disparaître, *« alors que les effectifs des troisièmes dans les collèges sont stables, soulignent les représentants de la FSU. Il y a 31 élèves par classe en seconde, et le rectorat n'ouvre une classe qu'au-delà de 35 élèves en moyenne. »* De plus, des enseignants seront amenés à intervenir sur d'autres établissements, comme Luynes ou Pertuis. *« L'intersyndicale refuse les heures supplémentaires, le principe est d'amener le recteur à créer les postes nécessaires. »* Les restrictions ne touchent pas que les professeurs : au lycée, il n'y a qu'une seule documentaliste et une seule infirmière pour 1 400 élèves, auquel s'ajoutent 11 salariés précaires en CAE, un contrat d'accompagnement à l'emploi dont la durée a été réduite de 18 à 12 mois. Les semaines à venir s'annoncent chaudes. A Albi, en mars, des lycéens ont accueilli l'inspecteur d'académie venu visiter leur établissement, vêtus de noir, alignés de part et d'autre d'un couloir et soufflant une bougie sur son passage. Une action symbolique forte qui traduit autant les menaces sur l'éducation que la capacité de résistance de ses acteurs.

B.C.

Lycée professionnel : fini le BEP

Le bac professionnel se passera désormais en trois ans (au lieu de quatre). Ce qui signe la disparition des BEP (brevets d'éducation professionnelle) qui se préparent jusqu'à présent en deux ans après la classe de troisième et donnent une qualification d'employé ou d'ouvrier qualifié.

« La suppression des sections de BEP va entraîner une hausse des sorties sans qualification du système scolaire, » proteste *la FSU.*

Au lycée professionnel de l'Étoile, la réforme ne s'appliquera qu'en septembre 2009. A cette date, *« les BEP comptabilité et secrétariat disparaîtront, explique le proviseur, Serge Giner. Sauf pour ceux qui commencent un BEP à la rentrée prochaine et qui prépareront un bac pro en quatre ans. »* Quant au BEP carrières sanitaires et sociales, il ne sera fermé que lorsqu'un bac professionnel existera, ce qui n'est pas encore le cas.

« C'est peut-être la fin des lycées professionnels tels qu'on les a connus, constate Serge Giner. On irait plutôt vers des lycées qui proposeraient des filières générales, technologiques et professionnelles, toutes en trois ans. » Ou, selon la FSU, vers une fusion des voies technologiques et professionnelles.

L'objectif de la réforme du bac pro, c'est aussi de prolonger les études au-delà, vers des BTS et des licences professionnelles. Sachant que tout le monde n'a pas les moyens de faire des études longues, que restera-t-il à ceux qui sortent du collège en échec ? Quelques CAP (certificats d'aptitude professionnelle) subsisteront, ainsi que les centres de formations des apprentis (CFA), dont on peut imaginer qu'ils seront alignés sur les besoins des employeurs locaux. *« C'est la question : que fera-t-on des élèves en difficulté ? Pour eux, l'apprentissage est une réponse. Il faudrait aussi renforcer les passerelles entre le CAP et le bac professionnel. En théorie, il est possible de passer de l'un à l'autre. Dans la pratique, beaucoup moins. »* Selon le syndicat *Sud, « à l'horizon 2009, pas moins de 25 % des postes d'enseignants en section professionnelle pourraient disparaître. »*

Rencontres internationales omnisports

10 & 11 mai 2008

Stade et Gymnase Savine

Gardanne

Samedi 10 mai

- **10h** Pratique "cours ouverts" de badminton
- **12h** Repas sur site
- **14h** Rencontre de badminton : "Ronde de badminton" Rencontre foot enfant (débutants & poussins)
- **17h** Remise des récompenses foot enfant & badminton
- **17h30** Initiation à la pratique du BPA (foot à 7)
- **20h** Repas collectif Maison du Peuple

Dimanche 11 mai

- **9h30** Rencontres de BPA 7, pétanque et volley
- **17h** Remise des récompenses collectives
- **18h** Pot de clôture

organisées par le Cles Gardanne & comité 13 FSGT